

Généralités

Les quatre circuits que nous vous proposons permettent de découvrir la commune de Saint-Léger-la-Montagne à travers la diversité de ses chemins et de ses villages.

Chacun éprouvera le plaisir d'évoluer dans une nature aux multiples facettes, émaillée de lieux pittoresques.

Ne manquez pas de découvrir :

- les belvédères (Pierre branlante, Pierre Millier, Les Combes...);
- les églises de Saint-Pierre (XV^e s.) et Sauvagnac (XII^e s.);
- la Pierre tremblante;
- la « Pont romain ».

Choix des circuits

Circuit 1

- Départ : La Mairie
- Ballsage : Bleu
- Longueur : 20 km

Circuit 2

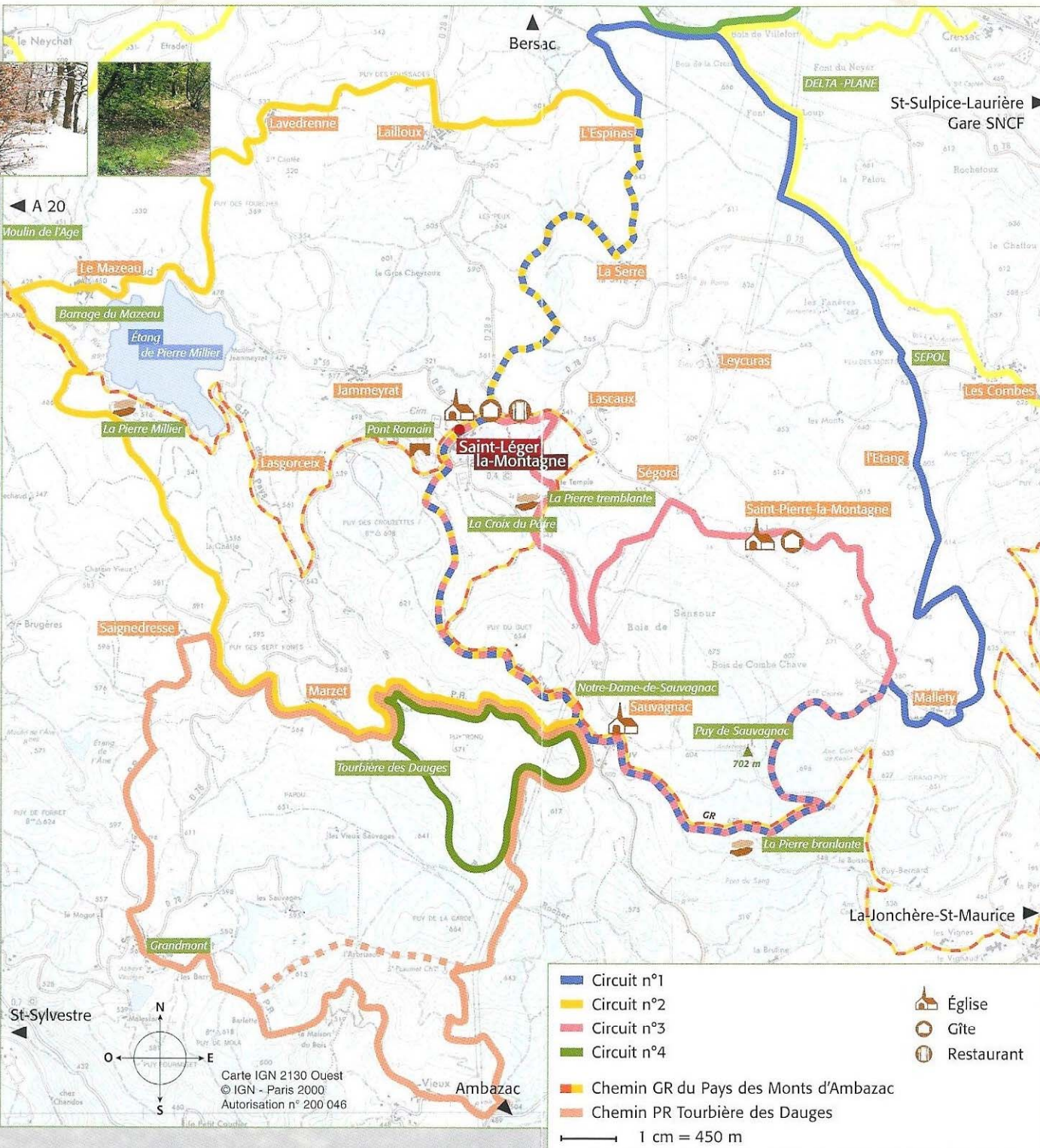
- Départ : La Mairie
- Ballsage : Jaune
- Longueur : 16 km

Circuit 3

- Départ : La Mairie
- Ballsage : Rose
- Longueur : 15 km

Circuit 4

- Départ : Sauvagnac
- Ballsage : Vert
- Longueur : 5 km



Circuit n°1	Église
Circuit n°2	Gîte
Circuit n°3	Restaurant
Circuit n°4	
Chemin GR du Pays des Monts d'Ambazac	
Chemin PR Tourbière des Dauges	

1 cm = 450 m

Le code d'honneur du promeneur

Aime et respecte la nature. Ne trouble pas son calme.
 Ne dérange pas les animaux et n'effraie pas les troupeaux.
 Ne mutile ni les arbres ni les plantes ni les fleurs.
 Ne laisse pas de détritus.
 Fais attention aux feux : ne fume pas dans les bols,
 n'y allume pas de feu.
 Si tu ouvres une barrière, referme-la soigneusement
 après ton passage.

Nous remercions l'association « Nature et Patrimoine » pour sa participation à l'élaboration de ce dépliant.